

ANNO REGNI  
GEORGI III,  
REGIS

MAGNÆ BRITANNIÆ FRANCIÆ ET HIBERNIÆ,

TRICESIMO PRIMO.

Au Parlement commencé et tenu à *Westminster*, le Vingt-cinquième jour de Novembre, l'an de notre Seigneur 1790, et dans la Trente-unième année du Règne de notre Souverain Seigneur GEORGE Trois, par la grace de DIEU, Roi, de la *Grande Bretagne*, de *France* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, &c. étant la première Session du dix-septième Parlement de la *Grande Bretagne*.

---



---

A Q U E B E C :

IMPRIME' PAR GUILLAUME VONDENVELDEN,  
IMPRIMEUR DE LOIX DE SA TRES EXCELLENTE MAJESTE' LE ROI.  
M.DCC.XCVII.